



CENTRE NATIONAL DE LA CHANSON DES VARIÉTÉS ET DU JAZZ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nominations au Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz.

Le 10 avril 2006

Deux nouvelles collaboratrices vont rejoindre le CNV dans les prochaines semaines.

- **Irène CASTEIG**, nommée responsable du secteur « Salles de spectacles », prendra ses fonctions le 24 avril prochain, en remplacement de Denis TURMEL.

42 ans, diplômée d'Ecole de commerce (DESCAF Bordeaux) et titulaire d'un DESS « Propriété intellectuelle et communication », Irène CASTEIG a notamment dirigé de 1991 à 2002 la SEM Talence Gestion Equipement, gestionnaire de « La Médoquine », salle de spectacles et de congrès de 3 000 places située à Talence; plus récemment, elle a occupé les fonctions de responsable du service Culture de la ville de La Teste de Buch.

En tant que responsable du secteur « Salles de spectacles », Irène CASTEIG aura en charge la gestion des programmes d'aides à l'équipement (commission n°6) et à l'activité des salles de spectacles (commission n°7), le suivi du programme Zénith et l'activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage développée par le CNV.

- **Séverine MORIN**, nommée responsable de l'activité « Ressources » du CNV, sur un nouveau poste créé en 2006, prendra ses fonctions le 2 mai prochain.

34 ans, diplômée d'Ecole de commerce (DESCAF Amiens), Séverine MORIN occupait depuis 1995 les fonctions d'Economiste - Consultant au BIPE ; elle a conduit en tant que chef de projets de nombreuses études macro-économiques dans plusieurs secteurs d'activités, en relation avec les entreprises, les collectivités territoriales et les administrations nationales.

Auparavant, elle avait notamment conduit des missions, comme chargée d'études pour le compte du DEP du ministère de la Culture.

Ses fonctions l'amèneront en particulier à l'exploitation de données liées aux activités de perception et de redistribution du CNV, à la conduite d'enquêtes à caractère économique et social en lien avec les organisations professionnelles du secteur, ainsi qu'à la définition et à la coordination d'opérations de conseil et d'expertise proposées par l'établissement.

Pour mémoire :

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales.

Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe sur les spectacles de variétés.

C'est ainsi qu'en 2005, près de 12,5 M. € ont été collectés au titre de la taxe, et on permis d'aider plus de 730 projets, pour un montant dépassant les 11,3 M€.

Pour plus d'informations :

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>